

M. Mœchi, l'éminent agriculteur anglais, nous apprenons-nous, une grande part dans le droit d'invention, qui a déjà été assuré en Europe et dans les colonies; et que M. Romaine est maintenant occupé à assurer dans les Etats-Unis. On dit qu'il est probable que le Major Campbell fera l'essai de la charrue, aussitôt que ses avantages auront été éprouvés en Angleterre. Nous souhaitons cordialement du succès à notre concitoyen et confrère, dans l'importante révolution industrielle qu'il amènera probablement.

Nous ne pensons pas qu'il y ait rien de bien nouveau dans la construction de l'engin, car le génie inventif s'est épuisé pour le modifier. Il n'y a eu, à notre connaissance, aucun perfectionnement réel depuis le temps de James Watts, excepté l'action horizontale directe sur quelques bateaux à vapeur naviguant sur les rivières américaines.

Mais ce qu'il y a de réellement nouveau et ingénieux, c'est de faire de l'engin à vapeur, non un moyen de locomotion, mais un moyen de cultiver le sol. La grande difficulté a été de faire que l'engin à vapeur se meuve, mais sur un chemin de fer. Il y a quelques années, un particulier fort ingénieux, M. Goldsworthy Gurney, inventa une machine qui posait ses propres voies ou lisses, mais elle ne s'est pas trouvée répondre au but. A une époque moins avancée, on se méfiait tellement de la puissance tractile de l'engin à vapeur, qu'on construisait des engins à roues dentées, et qu'on leur posait des voies dentées afin qu'elles s'y engrenassent. Nous nous rappelons d'avoir vu nous-même un chemin à lisses de cette sorte, à Queen's Ferry, près de Chester, lequel avait été construit par M. Boydell, ingénieur très renommé dans son temps.

Ce fut sur le chemin de fer de Stockton et de Darlington qu'on découvrit pour la première fois qu'une locomotive avait une "prise" suffisante pour son progrès en avant.

Mais cet engin est évidemment inapplicable à un champ labouré. Une locomotive ferait simplement tourner ses roues sans avancer d'un pouce. Le mode adopté jusqu'à présent a été d'ériger des poteaux, et d'élever l'engin par un fort palan. Mais cela n'a jamais été commode dans la pratique.

L'invention de M. Romaine nous paraît promettre beaucoup plus: elle combine la force tractile du cheval avec la puissance mécanique de l'engin. Son économie dépendra beaucoup du prix du combustible, du travail de l'homme et du cheval, et de l'argent à la disposition du cultivateur. Ce

qu'il y a de certain, c'est que pour l'employer, il faut que le champ soit nettoyé des cailloux roulés et grosses pierres qui déparent un si grand nombre de nos fermes. Si la machine rencontrait un bloc ou fragment de grès du poids d'un tonneau, elle serait mise en pièces par le choc.

Nous avons reçu un exemplaire d'un rapport, ou compte-rendu, imprimé par M. Fréchette, de Québec, conformément à une adresse de l'assemblée législative, intitulé, "Subdivisions des Paroisses et Townships du Bas-Canada." Ce rapport contient une très grande quantité de renseignements statistiques, et comprend les divisions ecclésiastiques tant catholiques que protestantes. Il ne peut pas manquer d'être intéressant pour nos lecteurs de la campagne.

Il est beaucoup à regretter que nos chambres législatives n'adoptent pas le mode moderne anglais, dû à M. Huine, de vendre tous les documents parlementaires au simple prix coûtant du papier. Si le pays est taxé pour les payer, il semble n'y avoir aucune raison pour empêcher que le pays n'en profite.

Nous sommes néanmoins persuadé que tout marguillier pourra obtenir un exemplaire de ce rapport, en en faisant la demande par l'entremise de son représentant au parlement, et si quelqu'un désire avoir une description particulière de sa paroisse, nous nous ferons un plaisir de la donner.

Nous devons observer que même jusqu'au temps de lord Metcalfe, les descriptions et limites sont très vagues. Le mot "environ," comme désignant les bornes, revient très souvent. Alors la province n'avait pas été explorée exactement, et il pourra en résulter des difficultés par la suite.

Mais même au temps de Son Excellence, le présent gouverneur général, on voit employé le même mot "environ," pour lequel il y a moins de prétexte. Dans les premiers temps, le pays n'avait pas été exploré convenablement, mais présentement, il n'y a pas de raison pour excuser un manque de délimitations ou de délimitations exactes.

EXPOSITION PROVINCIALE.—Nous avons le plaisir d'apprendre qu'on va procéder sans délai aux arrangements pour l'Exposition Provinciale de l'industrie, qui doit avoir lieu ici en septembre prochain. Nous nous attendons à pouvoir être sous peu en état de nous adresser au public sur le sujet. Outre un octroi de £3000 fait par la corporation, le conseil de ville a obligeamment accédé à la demande qui lui a été faite par les inté-

ressés de l'usage du terrain appartenant à la ville, sur le chemin de la Grande Allée, contenant plus de 40 acres de terrain, et convenable, sous tous les rapports, à une telle fin, ayant une vue magnifique sur le fleuve St. Laurent, avec les plaines d'Abraham dans la lointain. Les Pères de la Cité ont aussi accordé au Comité de l'Exposition l'usage d'une très jolie salle dans le bâtiment de la pompe à incendie, rue Ste. Ursule, pour être employée comme bureau.—*Québec Observer.*

Nous apprenons que les membres du Bureau d'Agriculture qui se sont retirés par sort en septembre dernier, savoir: C. J. Taché, écriv. M. P. P., de Rimouski, P. B. Dumoulin, écriv. M. P. P., des Trois-Rivières, A. Pinsonneault, écriv. de Montréal et le capt. Thompson, de Shelburne, C. E., ont été réélus par les différents Bureaux d'Agriculture par toute la province.

BUREAU D'AGRICULTURE,

Québec, 15 avril, 1853.

Lettres patentes ou Brevets d'Invention.

Il a plu à son Excellence, l'administrateur du gouvernement, d'accorder des brevets et privilèges d'invention pour le temps de quatorze années, de la date des dits brevets, aux individus suivants, savoir:—

Wm. Scovell, du village de Waterford, dans le comté de Norfolk, cultivateur, pour "un moulin ou pressoir à cybre."—Daté du 28 mars, 1854.

Wm. Harrison Soper, de la ville de London, dans le comté de Middlesex, fabricant de carabines, pour "une amélioration dans la manière d'évider et de finir l'intérieur des canons de carabines."—Daté du 28 mars, 1854.

Lewis Reese, du village d'Oshawa, dans le comté d'Ontario, tonneur, pour "une amélioration nouvelle et utile dans la construction d'une machine pour couper le foin et la paille."—Daté du 30 mars, 1854.

George Willissen, de la cité de Québec, machiniste, pour "une machine nouvelle et perfectionnée pour redresser ou courber les lisses."—Daté du 4 avril, 1854.

Pierre Gauvreau, de la cité de Québec, architecte, pour "un ciment nouveau et utile, qui sera appelé: "Ciment Hydraulique Canadien de Gauvreau."—Daté du 5 avril, 1854.

BUREAU D'AGRICULTURE,

Québec, 20 avril, 1854.

Brevets d'Invention.

Il a plu à son Excellence, l'administrateur du gouvernement, d'accorder un brevet et privilège d'invention, pour le terme de quatorze ans, de la date d'icelui, à l'individu suivant, savoir:—

Jonas Philip Lee, de Niagara, dans le comté de Lincoln, l'un des comtés unis de Lincoln et Welland, manufacturier, pour "une machine double à tricoter."—Daté du 10 avril, 1854.